



Présence de **chenilles** sur vos **chênes** ?

Une campagne de lutte collective va avoir lieu sur votre commune

Inscrivez-vous auprès de votre mairie avant le 29 avril 2019

Il s'agit d'une lutte biologique par pulvérisation, depuis le sol, de Bacille de Thuringe. Cette matière active, sans danger pour les humains, les animaux et l'environnement, ne détruit que les chenilles quand elles l'ingèrent en même temps que le feuillage. Afin de suivre le cycle biologique de l'espèce, **les traitements se dérouleront de mai à juillet** (au débourrement du feuillage).

Vous serez prévenu, par courriel ou courrier postal, des dates prévues pour notre passage dans la semaine qui précède. (Il est possible d'intervenir en votre absence.)

Barèmes 2019

Prix TTC, valables uniquement
dans le cadre de la lutte collective

Forfait pour 1 à 5 arbres traités	78 €
Forfait pour 6 à 10 arbres traités	113 €
Forfait pour 11 à 15 arbres traités	148 €
Forfait pour 16 à 20 arbres traités	197 €
Forfait pour 21 à 25 arbres traités	246 €
Forfait pour 26 à 30 arbres traités	295 €
Forfait pour 31 à 35 arbres traités	344 €
Forfait pour 36 à 40 arbres traités	393 €
Forfait pour 41 à 45 arbres traités	442 €
Forfait pour 46 à 50 arbres traités	490 €

Pour toute information complémentaire,
vous pouvez contacter

POLLENIZ
au 02 40 36 83 03
polleniz44@polleniz.fr



POLLENIZ

RÉSEAU POUR LA SANTÉ DU VÉGÉTAL